

Pilier BA Ethnologie : Dispositions transitoires des étudiant-e-s N-1

Les étudiant-e-s ont théoriquement validé 30 ECTS durant l'année 2020-2021 : **20 dans des enseignements d'introduction générale** et **10 en indispensables compléments** (deux cours d'introduction à la sociologie et aux méthodes en sciences sociales et un autre cours).

Pour les étudiant-e-s poursuivant un pilier à 30 ECTS :

- L'examen groupé « Introduction à l'ethnologie, Atelier : Films et parcours en ethnologie, Histoire de l'ethnologie » inscrit à la session de juin ou août 2021 est validé à 12 ECTS.

Pour les étudiant-e-s poursuivant un pilier à 60, à 90 ou à 120 ECTS :

- L'examen groupé « Introduction à l'ethnologie, Atelier : Films et parcours en ethnologie, Histoire de l'ethnologie » inscrit à la session de juin ou août 2021 est validé à 12 ECTS ;
- Si l'enseignement introductif à une autre branche a déjà été suivi, il sera validé à 3 ECTS dans le Module 3.

PE 2021		Pilier 30	Pilier 60	Pilier 90	Pilier 120	Crédits 2020-21	Après correction
Bloc 1	Introduction générale à l'ethnologie	15	15	15	15	14	15
	<i>Intro. à l'ethnologie I + Films</i>	6	6	6	6	11	12
	<i>Intro. à l'ethnologie II + Parcours</i>	6	6	6	6		
	Proséminaire	3	3	3	3	3	3
Module 1	Anthropologie thématique / ethnologie régionale	6	6	6	6		
	Anthropologie thématique	3	3	3	3		
	Ethnologie régionale	3	3	3	3		
Module 2	Ethnomuse	9	9	9	9		
	Anthropologie visuelle	3	3	3	3		
	Introduction à l'ethnomuséologie	3	3	3	3		
	Musiques et sociétés	3	3	3	3		
Bloc 2	Travaux pratiques introductifs	-	6	6	6	6	6
Module 3	Module transversal – les voisinages disciplinaires	-	9	9	9	10	9
	Introduction à la sociologie		3	3	3	3	3
	Introduction aux méthodes en sciences sociales		3	3	3	3	3
	Enseignement introductif à une autre branche au choix		3	3	3	4	3
Bloc 3	Cours de spécialisation en ethnologie	-	6	6	6		
Bloc 4	Méthodes et terrains	-	9	9	9		
Bloc 5	Ouverture interdisciplinaire	-	-	12	12		
Bloc 6	Mobilité suisse ou internationale	-	-	-	30		
Total		30	60	90	120		